



Nouveau circuit nautique sur le fleuve Saint-Laurent

Description

Conservation de la nature Canada inaugure un circuit nautique autour de plusieurs îles protégées

21 juin 2022

L'organisme de bienfaisance **Conservation de la nature Canada** (CNC) et ses partenaires inaugurent un circuit nautique autour de plusieurs îles protégées et aménagées du fleuve Saint-Laurent à l'est de Montréal. En effet, kayakistes et canoteurs pourront profiter d'un **circuit nautique** sécuritaire, indiqué par dix panneaux d'interprétation répartis sur l'ensemble du circuit. Trois de ces panneaux seront installés aux zones de mise à l'eau, situées à la **plage de l'Est** et au **parc Pierre-Payet** de l'arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles (RDP/PAT) de l'île de Montréal, ainsi qu'au parc Saint-Laurent de Repentigny.

La population est invitée à utiliser les tracés identifiés du circuit nautique à bord d'embarcations non motorisées.

Deux panneaux seront également installés aux **parcs du Bout-de-l'Île** et **Médéric-Archambault** de RDP/PAT, bien que ces derniers n'aient pas de rampe de mise à l'eau pour l'instant. Cinq autres panneaux seront situés aux zones de repos des îles protégées et aménagées à l'est de Montréal. Les visiteurs pourront ainsi avoir accès aux îles Bonfoin, à l'Aigle et aux Cerfeuil, tout en admirant les merveilleux paysages des îles voisines également protégées, mais non accessibles en raison de leur fragilité écologique.



La population est invitée à utiliser les tracés identifiés du circuit nautique à bord d'embarcations non motorisées, telles qu'un canot, un SUP ou un kayak, reliant les points de mise à l'eau ci-haut mentionnés aux aires d'accueil en rive des îles. Une fois accostés, les visiteurs pourront profiter des sentiers pédestres, pontés ou sur terre battue, des plateformes d'observation et des panneaux informatifs sur l'écologie et l'histoire des îles. De nouveaux aménagements sur l'île Bonfoin, tels qu'un escalier encastré et des bancs, bonifieront l'expérience des plaisanciers.

Offrant une vue imprenable sur le fleuve et les villes riveraines voisines, les îles promettent une expérience aussi relaxante qu'enrichissante. Non seulement le magnifique panorama des îles et du fleuve ravit les amateurs de plein air, mais les panneaux sensibilisent les visiteurs à la fragilité de ces habitats et à l'importance de les protéger. Ces îles font d'ailleurs maintenant partie du réseau des aires protégées accessibles de CNC invitant les gens à explorer certains des plus beaux paysages naturels au pays!



Sises en grande partie dans une **zone importante pour la conservation des oiseaux (ZICO)**, les îles abritent plusieurs espèces en situation précaire, dont le hibou des marais, le goglu des prés et l'hirondelle de rivage. S'agite également parmi les plantes aquatiques bordant les îles une multitude d'espèces de poissons, notamment le chevalier cuivré, une espèce en voie de disparition qui n'existe qu'au Québec. La tortue géographique, espèce désignée vulnérable au Québec s'y trouve également.

Financement

Ce projet a notamment été rendu possible grâce à une contribution de 68 000 \$ accordée à la Ville de Montréal provenant, à parts égales, du gouvernement du Québec et de la Communauté métropolitaine de Montréal par l'entremise du programme de la **Trame verte et bleue** du Grand Montréal. Par ailleurs, CNC a pu bénéficier du soutien financier du Fonds de la nature du Canada pour les espèces en péril de Pêches et Océans Canada pour soutenir la présence d'agents de sensibilisation patrouillant dans les îles en kayak durant l'été 2020 et 2021.



Toujours soucieux de mettre la collectivité à contribution dans ses réalisations, CNC a aussi pu compter sur des partenaires locaux, dont les comités de zones d'intervention prioritaire ainsi que des résidents et les administrations municipales de Varennes, de Repentigny, de Verchères et de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles, à Montréal.

Citations

« Le circuit nautique inauguré aujourd'hui met à l'honneur notre majestueux fleuve Saint-Laurent et ses îles. Il permet aux citoyennes et aux citoyens de se le réapproprier. Je suis fière que notre gouvernement soutienne de nouveau, dans le cadre de la Trame verte et bleue, un projet qui permettra aux adeptes de plein air de la région et d'ailleurs de profiter d'espaces verts exceptionnels. Tout comme la plage de l'Est, c'est assurément une initiative qui pourra contribuer de belle façon à dynamiser l'activité récréotouristique dans l'est », a mentionné **Chantal Rouleau**, ministre déléguée aux Transports et ministre responsable de la Métropole et de la région de Montréal.



« Le fleuve Saint-Laurent est un des plus précieux joyaux du Grand Montréal et je me réjouis qu'une fois de plus, un projet de la Trame verte et bleue offre aux citoyens et aux visiteurs de la région la chance d'y accéder et de découvrir toutes ses richesses. Ce nouveau circuit nautique leur permettra de vivre une expérience nature et plein air hors du commun, de découvrir les magnifiques paysages de l'Est de l'île qui font partie de notre héritage patrimonial, tout en contribuant à protéger des milieux naturels d'une grande biodiversité », a déclaré **Valérie Plante**, mairesse de Montréal et présidente de la Communauté métropolitaine de Montréal.

'Offrant une vue imprenable sur le fleuve et les villes riveraines voisines, les îles promettent une expérience aussi relaxante qu'enrichissante.'

« Nous sommes fiers de faire découvrir ces îles extraordinaires, et ce, dans le respect des espèces que nous protégeons. Les aménagements représenteront moins de 1 % de la superficie des îles, donc tant la nature et l'éducation des visiteurs y gagnent. Nous encourageons les résidents de la grande région de Montréal et de l'extérieur à profiter de ces magnifiques sites protégés », affirme **Julien Poisson**, directeur de programmes à Conservation de la nature Canada.

À propos de la Trame verte et bleue

La Trame verte et bleue est un réseau récréotouristique qui protège et met en valeur les milieux naturels, les paysages et le patrimoine bâti du Grand Montréal, au bénéfice des citoyens. Financés par la Communauté métropolitaine de Montréal, le gouvernement du Québec et les municipalités, les multiples projets de la Trame favorisent le transport actif et collectif, et contribuent notamment à maintenir la biodiversité, à atténuer les impacts des changements climatiques, à améliorer la qualité de vie des citoyens et à renforcer l'attractivité de la région



métropolitaine. Pour en savoir plus, visitez cmm.qc.ca.

Image d'entête : Île Bonfoin – Images courtoisie de CNC

Abonnez-vous à notre
infolettre pour être informé
de nos plus récents articles

S'inscrire

À lire aussi: [autres articles sur la conservation de la nature](#)



Chef de file en conservation de terres privées au Canada et organisme sans but lucratif, **Conservation de la nature Canada (CNC)** oeuvre à la protection de nos milieux naturels les plus précieux et des espèces qu'ils abritent. Depuis 1962, CNC et ses partenaires ont contribué à la protection de 48 000 hectares au Québec, soit une superficie équivalente à l'île de Montréal. Pour en savoir plus, visitez conservationdelanature.ca

Categorie

1. Communiqué
2. Événement | Activité

Tags

1. Chantal Rouleau
2. circuit nautique
3. CNC
4. Conservation de la nature Canada
5. île Bonfoin
6. Julien Poisson
7. Trame verte et bleue
8. Valérie Plante

date créée

juin 2022